

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc.

Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

LE SERVICE

Le Service Logement, intégré au Pôle Émancipation Sociale et Professionnelle (PESP), traite les situations liées à l'urgence sociale (expulsions, sinistres, insalubrité, violences conjugales...), tout en accompagnant les démarches vers un logement durable : accès à la propriété, gestion des logements de transit, application des articles 37 et coordination des tables du logement.

VOTRE MISSION

- → **Vous accompagnez** les usagers dans leurs démarches liées au logement : recherche, négociation, formalités administratives, relogement en cas d'expulsion ou d'insalubrité
- \rightarrow Vous gérez les logements de transit, les dossiers « Article 13 », les garanties locatives et les conventions de location, en lien avec les partenaires
- → **Vous collaborez** avec les acteurs du logement, de la santé, de l'aide sociale et de la commune pour assurer une prise en charge globale et coordonnée
- \rightarrow Vous informez et orientez les usagers vers les dispositifs adaptés (AIS, ADIL, CPAS...), tout en développant un réseau d'hébergement correspondant à leurs besoins
- → **Vous veillez** au respect des procédures, des délais, de la déontologie et participez aux comités, réunions et projets liés au logement

VOTRE PROFIL

- → Vous disposez d'un diplôme de Bachelier d'Assistant Social
- → Vous faites preuve d'éthique et êtes capable de coopérer avec divers profils
- → Vous êtes orienté résultats/solutions, êtes proactif, autonome et organisé
- → Vous disposez d'une bonne intelligence émotionnelle
- → La connaissance de la législation relative aux CPAS est un atout
- → Vous parlez français et/ou néerlandais (brevet TravaillerPour (Selor) ou disposé à l'obtenir)

OFFRE ET AVANTAGES

- → Contrat à durée indéterminée, à temps plein
- → Possibilité de formation continue (interne et externe)
- → Prise en charge des frais de déplacement
- → Régime congé attrayant
- → Chèques-repas
- → Horaire flexible
- → Assurance hospitalisation collective
- → Service social collectif (indemnités, primes lors d'événements)
- → Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- → Possibilité de télétravail (après 6 mois, maximum 2 jours/semaine) + indemnité
- → Echelle barémique BH (min. 34.290€ brut/an sans expérience/38.147€ brut/an 5 ans d'expérience)

Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?



Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à <u>recrutement@cpas-anderlecht.brussels</u> avant le 23 octobre 2025, en mentionnant la référence 2025/091.

Pour plus de détails concernant la fonction et les compétences requises, le descriptif de poste est disponible sur simple demande, par mail.